

DE LA SEILLE A L'IRLANDE

*Le manuscrit Rep. I.8.93 de Leipzig
et le chant liturgique messin au X^e siècle*

YVES CHARTIER

Université d'Ottawa (Canada)

LE PROMENEUR du dimanche ou le résident actuel des petites communes lorraines de Marly, de Pommérieux ou de Cheminot ne soupçonne guère que les coteaux labourés ou herbus qui enserrant les bords de la Seille, ce « chétif affluent de la fière Moselle », pour reprendre les termes poétiques de Venance Fortunat¹ au VI^e siècle, étaient, dans un lointain passé, recouverts de vignes prospères et convoitées.

C'est ce que nous apprend un acte d'échange de vignobles entre propriétaires terriens et une communauté de « frères » – entendez de religieux – de Cheminot, consigné dans un manuscrit du X^e siècle aujourd'hui conservé à la bibliothèque de l'Université de Leipzig mais dont nous essaierons de démontrer ci-après l'origine messine, tout en resserrant la date de son élaboration problématique et en formulant une hypothèse quant à l'auteur de ce livre singulier, témoin important de la pratique du chant monastique et de la liturgie dans la province ecclésiastique Metz-Trèves au milieu du X^e siècle, au moment où Brunon, archevêque de Cologne et frère de l'empereur Otton I^{er}, scindait la Lotharingie en duchés de Haute et de Basse Lorraine afin d'en conserver le pouvoir politique.

Ce contrat d'échanges de biens fonciers, qui est à la source de notre enquête, se lit comme suit, accompagné de notre traduction et de l'identification des noms de lieux :

[1v^o] Ad pollam1 iustam, airalem .I. alium inbodenans. istæ sunt uineæ quas Rotmundus uillicus fratrum de **Caimada** (a) quondam fratribus dedit in concambio, ut dicunt. **In ualle Sello** (b) uineam .I. Unfridus habet iuxta eam. Item in ualle Sello .I. iuxta quam tenet Hunbertus. Item in ualle Sello .I. quæ terminat cum uinea Euerhardi. In plantone .I. iuxta eam tenet Heldefridus. **In Pumeruol** (c) .I. Hailulfus habet iuxta. Ad laiam .I. iuxta eam tenet Sigibertus. **In nodereia** (d) .I. Adalgerus terminat iuxta. Item ad Laiolam .I. iuxta illam habet Uulfridus. In uallo .I. Mariuertus habet iuxta. in arteri plantato .I. iuxta illam tenet Godefridus. Accepit autem econtra ex rebus fratrum Adnoals uineam .I. iuxta quam tenet Tietlandus. Inbodenans .I. Uodelricus habet iuxta. Ad **Gerolt** .I. iuxta illam terminat **uinea sancti Arnulfi** (e). Ad **Meils** .I. *Fruodulfus* habet iuxta. Ad **perers** (f) plantatum .I. Uodelricus tenet iuxta. In summitate **Marleia** (g) .I. sanctus Amandus habet iuxta illam. Inuenimus in **Marlia** (h) picturas .III. quæ dudum peruenerunt usque ad uiam; ex ipseis sunt airales facti secus uiam quos modo tenent Rauenuiz et Lanzuens, atque Masminus ipsi quidem airales, a primitus posiderunt Wigo et uxor eius Tanchildis . . .

« Juste à côté de l'étang, jouxte d'un autre lot [emplacement]. Voici les vignobles que Rotmundus, fermier des frères de **Cheminot**, a donné naguère aux frères en échange, comme on dit. A **Vauxl de Selle [Val de Seille ?]**, un vignoble, à côté de celui que possède Unfrid. A Vauxl de Selle encore, un vignoble, à côté de celui que possède Humbert. A Vauxl de Selle aussi, un vignoble, qui se termine au vignoble d'Évrard. Dans la plantée, un vignoble, à côté de celui que possède Heldefrid. A **Pommérieux**, un vignoble, à côté de celui que possède Hailulfus. Près de la borne [*ou* : du sentier], un vignoble, à côté de celui que possède Sigebert. **Au marécage**, un vignoble, que borne celui d'Adalger. De même, près de la petite borne [*ou* : du sentier], un vignoble, à côté de celui que possède Wilfrid. **Dans le val**, un vignoble, à côté de celui de Marivert. A la borne du sentier, un vignoble, à côté de celui que possède Godefroid. Adnoals, lui, a reçu en retour, des possessions des frères, un vignoble, à côté de celui que possède Tietland. A la borne, un vignoble, à côté de celui que possède Vodelric. Près de **Gérolt**, un vignoble, qui jouxte celui de **Saint-Arnoul**. Près de **Meils**, un vignoble, à côté de celui que possède Frodolphe. Près de la carrière, un vignoble sur pied, à côté de celui que possède Vodelric. Sur les hauteurs de **Marly**, un vignoble, jouxte de celui que possède Saint-Amand. Nous avons trouvé à Marly trois enseignes [*picturas*] qui, récemment, ont été placées près du chemin ; depuis ces enseignes des champs ont été lotis le long du chemin, que possèdent depuis peu Ravenviz et Lanzvens. »

a. *Caimada* : probablement *Cheminot (Villa Caminitta)*, canton de Verny, à 13 km au sud de Metz, sur la rive droite de la Seille; « Seigneurie donnée par Charlemagne à l'abbaye Saint-Arnould, en 783, pour y fonder un service pour l'impératrice Hildegarde » (E. de Bouteiller, *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle*, Paris, 1874, p. 53 (Dictionnaire topographique de la France).

b. *Sello* : Identifié par Bouteiller comme Vaux de Selle ou Valx de Selle (*pagus Salinensis* ou *Saliensis, Salnensis*, « pays Saulnois », auj. Vaux, près de Verny), mentionné dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Maximin de Trèves au XI^e s. [cf. J. N. Hontheim, *Historia Trevirensis Diplomatica et Pragmatica I* (Vienne-Graz, 1750), 358]. Mais ne pourrait-il s'agir plutôt du Val de Seille, fertile en vignes à cette époque?

c. *Pumeruol* : Pommérieux (*Pomeriolum*), canton de Verny, sur la rive droite de la Seille (Bouteiller, *op. cit.*, p. 202).

d. *nodereia* : var. de *nauda (nausa, nata, noa, noia)*, « marécage, herbage humide » (*nodula*: pacage). Cf. Du Cange, *Glossarium*, s. v. *Noa* : « videtur esse locus pasuus, sed uliginosus et aqueis irriguus. »

e. L'abbaye Saint-Arnoul de Metz.

f. *perers* : var. de *pererium*, « carrière » (cf. Du Cange : « Pererium: locus acervus lapidum » ; syn.: *perecium, pereira*).

g. *Marlei* : Marly (*Miriliacum, Marleium, Marleia*, « villa M. prope Metis »), canton de Verny, sur la rive gauche de la Seille (Bouteiller, *op. cit.*, p. 161).

h. *Marlia* : Marly (cf. ci-dessus), à ne pas confondre avec *Marieulles (Mariolas)*, canton de Verny, dépendance de l'abbaye Saint-Arnoul de Metz (Bouteiller, *op. cit.*, p. 160).

En examinant le facsimilé, on voit que cet acte a été consigné dans les pages laissées vides (fol. 1v et 2 actuels) d'un feuillet (union) ajouté après coup au codex principal, lequel consiste en 18 cahiers numérotés Q. I à Q. XVIII (soit 18 quaternions correspondant aux fol. 4-147v) et, par une série de hasards extraordinaires, a échappé aux vicissitudes du temps et des hommes².

On peut se demander pourquoi un livre de chant liturgique précédé d'un long traité théorique sur la science de la musique, aussi éloigné en apparence des intérêts matériels de vigneron, a été choisi pour consigner cet acte d'échange. On sait qu'au Moyen Age, et particulièrement au haut Moyen Age, les livres destinés au service du culte et de la liturgie faisaient partie, avec les vases sacrés (calices, ciboires, patènes, etc.) du « trésor » d'un monastère et, à ce titre, étaient précieusement conservés dans le « saint des saints » de l'église, la sacristie, sous la responsabilité du maître des offices et du choeur, généralement musicien ou chantré principal : ces livres constituaient donc un lieu de préservation sûr (*anathemat sit...*), une « chambre forte » confiée à la protection divine, en quelque sorte, et l'on comprend mieux qu'ils aient été parmi les premiers objets emportés par les moines lorsqu'ils devaient fuir devant l'envahisseur danois³.

Examinons la suite du contenu de ce codex.

Fol. 4r à 33v ligne 11 : *Epistola de armonica institutione missa ad Rathbodum archiepiscopum Treuerensem. a Reginone presbytero.* (« Lettre sur la science de la musique envoyée à Rathbode, archevêque de Trèves, par Réginon, prêtre » de son état.)

S'ensuit :

Fol. 33v ligne 15 à 36v : *Incipiunt octo toni musicae artis cum suis differentiis.*

Il s'agit d'un petit tonaire où antiennes, répons et versets sont ordonnés non pas selon l'*ordo* liturgique mais selon l'ordre des huit tons ecclésiastiques, avec cette caractéristique très particulière que certaines antiennes sont classifiées selon les quatre tons *paractères* (*paraptères*) ou supplémentaires (tons IX à XII) : cas très rare, évoqué brièvement par Aurélien de Réôme⁴ dans sa *Musica Disciplina* (v. 850 ou après), qui en attribue l'« invention » à Charlemagne lui-même... Ce point n'est pas sans importance pour la suite de notre démonstration quant à l'auteur probable de ce tonaire.

Fol. 36v à 44 : liste de 111 versets alléluïatiques neumés pour les dimanches de l'année, d'origine française, apparentés aux listes des graduels de Tours et de Saint-Amand, selon M. Huglo⁵.

Fol. 44 à 51v : traits (*tractus*) et diverses antiennes (avec répons et versets) à la Croix et pour le propre et le commun des saints.

Fol. 51v à 146v : *Incipit Breuiarium Nocturnale. per circulum anni in laude Dei canendum.* Partie principale du ms. de Leipzig, ce « bréviaire nocturne » neumé est un condensé du rituel monastique pour l'office de nuit, un antiphonaire abrégé et non un tonaire, même si le ton propre de la plupart des pièces (antiennes, répons et versets) est signalé par des abréviations marginales en rouge : AP pour *authenticus protus* ou premier ton, AD pour *authenticus deuterus* (2^e ton), etc. L'*ordo* liturgique va du premier dimanche de l'Avent jusqu'à la fête de S. Benoît, au fol. 121. La série des offices propres est semblable à celle de l'antiphonaire de Saint-Corneille de Compiègne, dit « antiphonaire de Charles le Chauve » (Paris, B. N. lat. 17.436, IX^e s)⁶. Le reste du ms., des fol. 139 à 147v, contient des pièces additionnelles, sans doute ajoutées ultérieurement : antiennes et alléluïas pour Pâques, prières pour les défunts (fol. 143-146v), cinq antiennes pour saint Martin et dix autres pour saint André (fol. 146v-147v), ces dernières étant continuées sur

le feuillet supplémentaire inséré au début du codex (fol. 3 recto), « faute d'espace suffisant »⁷.

En résumé, le ms. de Leipzig se compose de trois parties ou « blocs » principaux : un bloc théorique (*Epistola* de Reginon et petit tonaire, fol. 4 à 36v), des listes de pièces mélismatiques, manifestement destinées à des chantres d'expérience (*cantor, precentor*), sans indications modales (fol. 36v à 51v), et un antiphonaire nocturne, compilé sans doute pour le chœur des moines et soigneusement pourvu de prescriptions modales (fol. 51v à 139), complété par des antiennes pour divers offices, en fonction de l'espace restant.

Revenons sur les noms inscrits dans la suscription de l'*Epistola*.

Ce sont là deux noms bien connus des médiévistes. Le premier, *Rathbodum*, est l'archevêque Rathbode de Trèves (†915), personnage éminent de l'empire en sa qualité d'archichapelain de Charles le Simple et d'archichancelier de l'empereur Arnoul (†899) et de ses fils, empereurs à leur tour, Zwentibold (†900, illégitime) et Louis IV l'Enfant (†911), dernier Carolingien germanique. Le second, *Reginone*, est Reginon (né vers 842, mort en 915 à l'abbaye Saint-Maximin de Trèves), ci-devant abbé de Prüm dans les Ardennes, de 892 jusqu'à sa destitution pour des motifs politiques⁸ en 899. Réfugié auprès de Rathbode, qui lui confia la reconstruction de l'abbaye Saint-Martin saccagée par les Normands, c'est à Trèves qu'il rédigea tous les ouvrages qui ont fait sa réputation : une *Chronica*⁹ qui va de la naissance du Christ jusqu'à l'année 906 ; un recueil de prescriptions canoniques (*De synodalibus causis et disciplinis ecclesiasticis*¹⁰), sorte de vade-mecum pénitentiel à l'usage de l'évêque (ou de ses ministériels) lors de ses visites pastorales annuelles dans les paroisses de son diocèse ; et, du point de vue musical, un grand tonaire de plus de 1590 pièces (*Octo toni musicae artis cum suis differentiis*¹¹), le plus ancien et le plus considérable qui nous soit parvenu après de celui de Metz¹², qui lui est antérieur d'une génération et qu'il a dû connaître.

Ce tonaire – instrument précieux pour les chantres en l'absence de notation sur lignes – est précédé d'une « épître » dédicatoire dans laquelle l'auteur explique d'entrée les circonstances de composition de son oeuvre et sa « méthodologie » :

« Dans la cathédrale de votre diocèse, comme le chœur chargé d'exécuter le chant des psaumes chantait souvent faux en raison de l'ambiguïté du ton, et que je remarquais que cela incommodait souvent Votre Grandeur, je pris un antiphonaire et, le feuilletant depuis le début jusqu'à la fin, en suivant l'ordre de son contenu, je départageai les antiennes que j'y trouvai notées chacune en fonction du ton propre qui, à mon avis, doit leur être assigné. Quant aux *divisions* ou *différences* de ces tons, qui se rencontrent d'habitude sur la dernière syllabe du verset, j'ai pris soin de les grouper dans une section spéciale, afin que l'accord des voix [*ou* : l'exécution de la psalmodie] soit juste et harmonieux, ainsi que nous l'ont transmis nos prédécesseurs et ainsi que la pratique elle-même de la science musicale nous l'a enseigné. Certains, toutefois, ajoutent d'autres *divisions*, que nous estimons superflues. [...] J'ai, d'autre part, classifié selon leur ton juste non seulement les antiennes, mais aussi les introïts et les communions de la messe ainsi que les répons que l'on chante aux heures de la nuit <en hommage> à Dieu, m'appliquant avec le plus grand soin à les grouper en fonction de leur juste affinité tonale. »

Si nous citons longuement ce passage, c'est que nous avons là le témoignage le plus explicite – et le tout premier – sur la méthode d'élaboration d'un tonaire à partir d'un antiphonaire d'usage courant, complété par deux « règles » capitales pour l'exécution correcte de la psalmodie à une époque où la notation était encore balbutiante :

« Le chantré consciencieux doit donc veiller avec le plus grand soin à toujours accorder plus d'attention au début de l'antienne, de l'introït ou de la communion, pour l'intonation du ton juste, qu'à la conclusion. Au contraire, dans les répons, qu'il examine, pour l'intonation correcte du ton, davantage la fin et la cadence ultime que le début. »¹³

Notre auteur enchaîne ensuite avec une brève explication des tons authentiques et plagaux, qu'il rattache à la musique dite « naturelle » (*i. e.*, vocale et religieuse) et qu'il distingue soigneusement des « tons » de la musique « artificielle » (*i. e.*, instrumentale et profane de nature) consistant en tons majeur et mineur, en consonances et en demi-tons. Aussi rigoriste en matière de terminologie musicale qu'en morale, notre casuiste suggère à bon droit d'appeler les premiers *modi* ou *tropi*, les seconds *toni*.¹⁴

Le reste de l'« Épître à Rathbode » a peu à voir avec la musique pratique. Au contraire, il s'agit d'un énorme excursus qui s'étend sur plus de 26 feuillets, soit plus de 52 pages et qui traite pêle-mêle, sans trop souci d'ordonnance et de cohérence, du moins en apparence, de l'harmonie des sphères, de l'influence morale de la musique sur les humains et sur les animaux, des systèmes, tétracordes et micro-intervalles (quarts et tiers de ton) de la musique grecque, de la gamme planétaire et du cercle des Muses. L'auteur s'étend avec complaisance sur les explications étymologiques du mot Musique (lieu commun appris d'Isidore de Séville) ainsi que du nom des cordes de la lyre et des consonances, sur des calculs abstraits (et parfois erronés) d'acoustique musicale empruntés à Boèce. On relève aussi deux citations de Martianus Capella mais qui se révèlent à l'examen tirées du Commentaire de Remi d'Auxerre († 908) sur cet auteur africain du V^e siècle. Le tout se termine par une interprétation allégorique de la fable d'Orphée et d'Eurydice telle que rapportée par Fulgence mais en fait dérivée elle aussi de Remi. Confortant son autorité sur l'opposition classique entre *musicus* et *cantor*, entre le théoricien et le praticien, l'auteur décoche – *in cauda venenum* ! – un brocard cinglant contre un chantré nommé Walcaude, dûment comparé à un « âne qui joue de la lyre »¹⁵, juste avant la salutation finale reconnaissant en Rathbode le « musicien excellent », une juxtaposition qui a de quoi surprendre.

Bref, tout ceci est fort confus et détonne par son ampleur démesurée non moins que par sa maladresse dans le contexte d'une dédicace à un projet aux visées essentiellement pratiques, non théoriques. Aussi cette compilation quelque peu indigeste soulève-t-elle légitimement un sérieux doute quant à son authenticité sous le nom de Régino de Prüm.

La tradition manuscrite vient ici conforter nos appréhensions. En effet, l'*Epistola* et le tonaire de Régino nous ont été transmis sous une forme fort différente dans un autre ms. du X^e siècle aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Royale de Bruxelles sous la cote 2751.

Qu'y trouve-t-on ? Une simple adresse déférente à l'« excellentissime et révérendissime Rathbode », sans suscription ni intitulé (le terme *Epistola* n'y figure même pas) mais

identique aux formules de salutation usitées dans ses autres écrits¹⁶. Après s'être identifié et avoir souligné sa qualité de « prêtre », notre auteur va droit au but. En quelques phrases bien articulées il évoque avec concision et clarté ce qui l'a amené à compiler son tonaire (l'agacement de l'évêque devant la fausseté générale de la psalmodie dans les paroisses de son diocèse), la difficulté pour les chantres de trouver le « ton juste » en raison des nombreuses ambiguïtés modales inhérentes au répertoire, et la différence essentielle entre les tons de la musique « naturelle » et ceux de la musique « artificielle », celle-ci relevant de la musique instrumentale profane, celle-là de la musique vocale religieuse. Aucune incursion prolongée et risquée dans les arcanes de la théorie musicale grecque antique : tout au plus Reginon fait-il allusion au « dogme » pythagoricien de l'indivisibilité du ton entier en deux parties égales (d'où les demi-tons *majeur* et *mineur*) ainsi qu'aux seules consonances « parfaites » admises dans l'acoustique ancienne, « à savoir la quinte, l'octave et la quarte »¹⁷, mais sans les prolongements mathématiques ardues hérités de Boèce. S'il nomme volontiers la proportion sesquioctave [9:8] propre au ton entier de la musique « artificielle » et les termes *diesis*, *apotome*, *tristemoria* et *tetrastemoria* qu'il a rencontrés, comme tous les théoriciens carolingiens, dans le *De institutione musica* de Boèce, c'est pour revenir aussitôt à ce qui importe le plus pour la bonne exécution du chant cultuel, à savoir les quatre tons ou modes principaux (authentiques) et leurs quatre dérivés secondaires (plagaux) de la musique religieuse ou « naturelle », qui sont à la source « du plaisir musical et [...] du charme de la psalmodie »¹⁸. Après ces éclaircissements sommaires mais amplement suffisants pour son propos, Reginon s'empresse de conclure, non sans se reprocher d'avoir oublié, dans sa précipitation, de mentionner au début (dans le passage sur les tons authentiques et plagaux) les formules échématisées *Nonannoaeane*, *Noeais*, *Noioeane* dont il attribue, comme Aurélien de Réôme, l'introduction en Occident aux chantres byzantins et ayant pour seule fonction de « rendre compréhensible, à la fois pour l'oreille et pour l'esprit, grâce à leurs formules mélodiques variées et contrastées, l'admirable variété des tons. »¹⁹

Notre auteur souhaite promptement « mettre fin à ce proluxe discours » et salue révérentieusement en terminant (*eschatocole*) son illustre bienfaiteur. Le tonaire, en conséquence, doit normalement s'ensuivre, mais il est comme décalé par la présence de citations patristiques en rapport avec le chant ecclésiastique et empruntées respectivement à Wilifrid Strabon²⁰, S. Jérôme, cité librement d'après Agobard de Lyon²¹, S. Grégoire²² et des définitions d'usage sur le chant et les types de voix venues tout droit de la grande encyclopédie d'Isidore de Séville²³.

Tout ceci ne peut être le fait que d'un canoniste familier de ces auteurs patristiques (son *De Synodalibus* emprunte libéralement au code de Théodose dans la version latine d'Anien, aux sentences d'Ambroise et de Jérôme et aux décrets de Grégoire I^{er}). Le fait aussi d'un chroniqueur rompu à la pratique intense du florilège et de la compilation : modelée sur les *Gesta* de Bède et de Paul Diacre et sur les annales d'Elnone (Saint-Amand-les-Eaux) et de Lorsch, la *Chronica* a été littéralement rédigée avec un « Justin dans la main », selon la formule imagée de Max Manitius²⁴.

A l'inverse, la version longue du ms. de Leipzig, près de sept fois plus étendue²⁵ que celle du ms. de Bruxelles, ne peut être que l'ouvrage d'un « rapsode » qui rattache sans trop de discernement des gloses sur Martianus extraites de Remi d'Auxerre et de Macrobe et s'égare, à travers l'*Institutio Musica* de Boèce mal assimilée, dans les dédales de la théorie musicale grecque la plus complexe. En outre, ce n'est pas le tonaire de Régignon – celui du ms. de Bruxelles, avec ses 1591 pièces rigoureusement ordonnées selon l'ordre des huit modes, pour les antiennes, les introïts, les communions, les répons et leurs versets – mais un tonaire d'antiphonaire élaboré après coup selon une conception et une finalité entièrement différentes.

Il serait trop long et déplacé de relever ici toutes les différences manifestes, voire les discordances majeures entre les versions de Bruxelles et de Leipzig et qui empêchent de maintenir, à notre avis, l'attribution de cette dernière à Régignon dans les éditions courantes²⁶. Nous résumerons ainsi, en attendant la parution de notre édition critique, les principaux arguments – il y en a d'autres – qui étaient notre thèse :

1. Le ms. de Bruxelles (**B**), tonaire au sens strict du terme, ne dépend pas du ms. de Leipzig (**L**) et n'en est pas un « abrégé ». En revanche, le ms. de Leipzig, fondamentalement un antiphonaire monastique, dépend de celui de Bruxelles pour ses prescriptions tonales ou modales et le modifie considérablement, tant dans son contenu que dans sa forme ;
2. Il y a une disproportion évidente entre la simple salutation respectueuse de **B** et sa savante transformation en *Epistola de Armonica Institutione* chez **L** : les adresses initiales de Régignon à d'éminents personnages de l'empire, tels Adalbéron, évêque d'Augsbourg (†909) pour la *Chronica* et Hatton Ier (†913), archevêque de Mayence, pour le *De synodalibus*, sont courtes, révérencieuses, non didactiques²⁷ ;
3. La chronologie s'oppose à ce que les deux oeuvres soient du même auteur : le long commentaire de Remi d'Auxerre sur le *De nuptiis Philologiae et Mercurii* de Martianus a été rédigé à partir de 900 jusque vers 908 au plus tard (année de sa mort), dans le cadre de son enseignement à Paris²⁸ : comment Régignon, qui dédie son tonaire à Rathbode en 901, aurait-il pu prendre connaissance d'une oeuvre encore en devenir ?
4. Mais il y mieux. Le décès du chantre Walcaude a été dûment consigné, sans doute au moment de sa mort, selon l'usage, dans un calendrier sous forme de comput liturgique aujourd'hui conservé dans le ms. Ludwig XII.3 du Musée Schnütgen de Cologne (IXe-Xe s., originaire de Laon mais apporté à Saint-Maximin de Trèves par l'écolâtre Mannon), sous la rubrique : *Obiit uualcaudus presbyter* (f° 13, ligne 13). Seuls le mois et le jour sont précisés : *ID. IULII. IIII.*, soit le 12 juillet. Mais comme cette note rajoutée n'est pas insérée dans le calendrier des tables du cycle de dix-neuf ans de Méthon (*decemnovalis*) utilisé pour déterminer les dates variables de Pâques, on peut avec sûreté circonscrire son décès aux années 961-967, vers la fin du règne d'Otton I^{er}. L'âge canonique de l'ordination à la prêtrise se situant encore à cette époque au plus tôt à trente ans²⁹, il est invraisemblable, chronologiquement, que Walcaude fût déjà prêtre en 900, ou qu'il eût vécu presque centenaire. Ceci explique à l'évidence pourquoi le trait mordant contre Walcaude (sans doute le chantre « virtuose » de la cathédrale de Trèves après les années 925 ou 930) ne figure pas – et pour cause ! – dans la « version brève » du ms. 2751 de Bruxelles

que nous estimons, pour les raisons évoquées mais *a fortiori* pour cette dernière, la seule authentique.

Si, comme nous le croyons, le ms de Leipzig est le fait d'un « pédant » imbu de l'enseignement de Remi d'Auxerre, on peut se demander quel écolâtre, dans la colonie monastique irlandaise de Metz-Trèves, au deuxième tiers du X^e siècle, correspond le mieux à ce « profil ». Trois noms viennent à l'esprit : Cadroë, Blidulphe, Israël surnommé « le Grammairien ».

Arrivé sur le continent peu avant 940, Cadroë est d'abord moine à Fleury puis abbé à Waulsort. En 953, il est appelé par Adalbéron I^{er} pour relever l'abbaye Saint-Félix (Saint-Clément) de Metz de ses ruines et y rétablir la règle bénédictine. Il y mourra en 975. C'est à partir de lui que l'abbatiate de Saint-Clément sera réservé à un Irlandais, privilège confirmé par la suite par Otton III. Mais on ne lui connaît pas d'écrits savants ou à caractère humaniste.

Archidiacre et *primicerius* (troisième personnage en importance après l'évêque) de la cathédrale de Metz, Blidulphe (v. 906-975), instruit à Reims, est d'abord moine à Gorze, fonde l'abbaye d'Échéry sur des terres de Gorze puis est envoyé, à la demande du duc Frédéric, à Trèves pour y réformer Saint-Maximin. Il retournera à Gorze en 947 et, vingt ans plus tard, passera à Moyenmoûtier dans les Vosges. Réformateur énergique, il semble avoir été plus intéressé à exploiter les mines de Belmont (Saint-Marie et Sainte-Croix-aux-mines) et à accroître le temporel de ses cloîtres que d'enrichir leurs bibliothèques...

Reste Israël le Grammairien. On sait peu de choses de lui et son oeuvre, comme sa vie, demeurent encore très obscures. On le fait vivre entre 900 et 975 *environ*. On le croyait Irlandais, on le fait maintenant Breton³⁰. Pas plus que son illustre prédécesseur et peut-être compatriote, Jean Scot Érigène, on ne sait quand il serait arrivé sur le continent. Il aurait étudié à Rome sous un certain Ambroise, et séjourné à la cour du roi Athelstan d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est qu'il fut accueilli par l'évêque Robert de Trèves (930-956)³¹ et recommandé par lui pour être le précepteur de Brunon, frère d'Otton I^{er}, futur archevêque de Cologne et régent de Lotharingie.

Grâce aux patientes recherches de Colette Jeudy et d'Édouard Jeuneau³² on connaît mieux maintenant la nature de ses écrits : un petit traité³³ en vers sur la versification, dédié à l'évêque Robert ; un commentaire de l'*Ars minor* de Donat³⁴ ; des gloses sur l'*Isagogè* de Porphyre³⁵ à travers la traduction latine de Boèce sans doute ; peut-être aussi un court traité sur la Trinité, également pour Robert³⁶. Le reste de son oeuvre, très fragmentaire, est dispersé dans des recueils factices qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets. Il n'importe: le peu que nous avons suffit à montrer qu'il avait quelque teinture de grec, qu'il connaissait Boèce, et surtout qu'il a repris à son compte le commentaire de Remi d'Auxerre sur le *De nuptiis Philologiae et Mercurii* de Martianus Capella, oeuvre singulière qui a sollicité la sagacité de ses nombreux commentateurs à partir de Jean Scot Érigène au IX^e siècle.

Le caractère très fragmentaire de l'oeuvre d'Israël ne permet pas d'en faire une analyse stylistique déterminante. En examinant ses gloses sur Martianus (à travers Remi d'Auxerre,

jamais mentionné ou seulement évoqué par un vague *quidam*), nous avons néanmoins été frappé par le nombre considérables d'occurrences et de thèmes communs qui ne peuvent être le seul fruit du hasard :

ISRAËL (gloses)	EPISTOLA
Taliusa ponens germina (Jeudy, p. 189)	Thalia autem interpretatur quasi theton lia, idest ponens germina (§ 53)
Fit enim humana uox plectro lingue a pulsu quatuor dentium repercussione duorum labrorum ... cauo gutturis et adiutorio pulmonis (Jeudy p. 193) ... quarum nomina et interpretationis (<i>sic</i>) Israel ... (Jeudy, p. 203)	Primo appulsu quattuor dentium, repercussione duorum labrorum, plectro linguae, cauo gutturis, respiratione pulmonis (§54) Nomina suprascriptarum cordarum, quia greca sunt, interpretatione indigent (§35)
Remi 160.1	Omnibus hominibus et omnibus aetatibus omnique sexui naturaliter musicam esse coniunctam (§13)
Omnis igitur naturalis ars ... Omnis enim doctrinae ... (Remi II,44.20) Hemi, namque semis ... olon Greci dicunt totum (Remi II.45-1-7) Remi II,46.1 (p. 152 éd. Lutz)	Omnis enim ars omnisque disciplina (§57) Nam Greci semis hemi, olon totum dicunt (§29) Sunt autem numeri ... epitritus, hemiolius, duplaris, triplaris, quadruplus (§24)
Remi I, 10.24 ; 11.1-3 (p. 86-87 Lutz)	Nam a Saturno usque ad spheram celestem (§11)
Gamme céleste : Remi II, 73.16-22 (p. 198) ; 75.17 (p. 202)	cum octo musae subuectae in circulis celestibus essent (§53) Ecce habes in celi motu totius musicae summam (§12)
<i>Ars libéraux :</i> Remi IX, 495.8-496.10 (p. 331) ; 171.10 Remi 44.20 et 171.10 Remi II, 46.4 (p. 152) ; IX, 494.19 (p. 329) ; 494.23 (p. 330) (= Martianus IX, §930 Dick) limma autem semitonium dicitur Remi II, 23.18 (p. 110) Ex tonis enim et semitoniis constat omnis musica (Remi II, 46.4) Remi 480.19 (d'après Fulgence, <i>Myth.</i> III, 10 p. 77 éd. Helm) Remi 480.19 : Euridices interpretatur profunda diiudicatio	Septem quippe sunt liberales disciplinae (§33) <i>Micro-intervalles grecs :</i> tetrastimonia, quarta pars toni, tritemoria, tertia pars nuncupatur (§48) Plato semitonium Limma uocitauit (§25) Ex quibus omnibus totius musicae summa consistit (§11) Hinc aiunt fabulam Orphei et Euridicis esse confictam (§56) Euridices interpretatur : profunda diiudicatio

Il ne serait guère utile, pour notre démonstration, d'accumuler davantage de passages parallèles, ceux ici donnés montrant à l'évidence le lien étroit entre Remi d'Auxerre et l'auteur de la version longue du manuscrit de Leipzig, que nous proposons d'identifier avec Israël³⁷. La chronologie s'opposant à ce que celui-ci fût l'élève de Remi à Paris vers 900, il aura pu cependant connaître l'oeuvre du maître auxerrois par l'intermédiaire d'Hildebode, écolâtre de Saint-Mihiel de Metz, qui fut l'un des élèves de Remi puis maître à son tour de Jean de Gorze. On pourrait aussi ajouter certains « tics de langage » (*notandum, necesse est, non solum, est ergo...*) que nous avons remarqués dans les extraits donnés par E. Jeauneau³⁸ et qui se retrouvent dans l'*Epistola*, de même que la présence de neumes dans le *De arte metrica* d'Israël. Dans la mesure où ces signes musicaux sont fidèlement reproduits, le *quilisma flexus*, en particulier, s'apparente aux neumes fleuris « iro-mosellans » signalés dans le ms. de Leipzig.³⁹

Au reste, il ne faut pas s'étonner que l'oeuvre de Réginon ait été l'objet d'un remaniement posthume. Son *De synodalibus* nous est parvenu en trois versions successives et sa *Chronica* a été prolongée de 907 à 967 par Adalbert⁴⁰, moine à Saint-Maximin, missionnaire quelque temps à Kiev puis archevêque de Magdebourg en 968. Ce sont là, effectivement, des textes utilitaires et « vivants », amplifiables à volonté en fonction des nécessités du moment et en hommage tacite à un auteur initial estimé qui se voit ainsi conférer une « seconde vie ».

Insistons sur ce point : de ce que l'on connaît de lui, Réginon ne fut pas un *scholasticus* enclin à la spéculation intellectuelle et aux idées abstraites. Il fut, d'abord et avant tout, un bâtisseur et même un rebâtisseur. C'est lui qui, après le raid viking de 882, procède à un inventaire détaillé du temporel de son abbaye en confectionnant avec soin le polyptique (censier) de Prüm. C'est lui qui, à la demande de son évêque, collige des centaines d'extraits de conciles et de décrets rassemblés en un commode vade-mecum où il n'y a presque rien de son crû, hormis la courte préface et deux « lettres de forme » à titre de modèles épistolaires. Et c'est lui qui, pour plaire à son protecteur, répertorie et ordonne, avec une patience et une dévotion toute bénédictines, selon l'ordre des tons ecclésiastiques, les pièces de l'office et de la messe exécutées dans les paroisses de son diocèse, comme il dispose dans sa Chronique les faits d'histoire dans un ordre strictement chronologique, selon la computation *ab incarnatione Domini* de Denys le Petit. Puisant abondamment chez les annalistes antérieurs, dans les édits des Pères et dans un antiphonaire en usage à l'abbaye de Prüm, il demeure tout à fait étranger aux spéculations scientifiques de Boèce, de Macrobie ou de Martianus. Il n'a pu être, non plus, un épigone de Remi d'Auxerre, qu'il ne connaissait peut-être pas.

Concluons. Le manuscrit Rep. I.8.93 de Leipzig n'emprunte au tonaire de Réginon que les pièces et les éléments théoriques requis pour de nouveaux offices monastiques élaborés dans le cadre d'une réforme accomplie à Saint-Maximin de Trèves à partir de 934, sous l'impulsion du duc Gislebert et de l'évêque Robert (930-956). L'artisan principal de cette importante *renovatio* aura sans doute été Israël le Grammairien, le protégé de Robert, qui aura voulu assurer le succès de sa réforme en la confiant à un moine irlandais (ou breton

?) réputé pour son savoir, sa discipline extrêmement rigoureuse et sévère et fort de sa réputation de précepteur du frère de l'empereur, l'archevêque Brunon. Adeptes d'une stricte observance religieuse, il aura voulu à son tour asseoir son autorité intellectuelle et morale en transformant la courte adresse de Réginon à Ratbode en un long traité théorique afin de donner plus de poids à sa remontrance envers Walcaud, préchantre à la cathédrale de Trèves, dont les pratiques musicales devaient différer considérablement de celles imposées à Saint-Maximin où prédominait, comme à Cluny, une psalmodie perpétuelle, de nuit comme de jour. *L'Epistola de armonica institutione* ainsi remaniée apparaît donc, avec le recul, comme un essai à caractère polémique.

A la lumière de ce que nous venons de dire, l'antiphonaire-tonaire du manuscrit de Leipzig, mâtiné de terminologie grecque (byzantine), aura sans doute été élaboré à son étape initiale à Saint-Maximin sous l'autorité d'Israël, mais il a dû être noté et complété, dans ses parties finales, à Metz, où il a pu constituer une pièce importante de la réforme conventuelle de Saint-Arnoul ordonnée par l'évêque Adalbéron Ier (929-962) et où un scribe irlandais aura ajouté une notation neumatique d'un type tout à fait nouveau mais demeuré sans lendemain⁴¹. C'est sa présence dans la grande abbaye impériale messine qui explique au mieux l'insertion de l'acte d'échange de vignobles dans ce singulier codex, au plus tard à la fin du X^e siècle.

NOTES

1. « A sa droite coule la Seille qui traîne péniblement ses eaux chétives mais claires. Elle se jette dans la Moselle dont elle accroît la force, et périt en même temps. » *Hinc dextra de parte fluit qui Salia fertur./flumine sed fluctus pauperiore trahit./Hic ubi perspicuis Mosellam cursibus intrat./alterius vires implet, et ipse perit.* » Venance Fortunat, *Carmina* III, 13 (A Villicus, évêque de Metz, au printemps 566), trad. Eugène Rittier, Paris, 1887, in *Collection des auteurs latins*, dir. Désiré Nisard). Texte disponible sur le site Gallica de la Bnf.

2. Le dernier outrage remontant à 1944, lorsqu'une bombe alliée faillit anéantir l'ancienne «Bibliothèque Sénatoriale», et, avec elle, notre précieux manuscrit, ce dont témoignent encore les traces de brûlures qui maculent sa couverture cartonnée ajoutée au XVII^e siècle.

3. Rappelons pour mémoire que le moine de Jumièges, ayant échappé à la dévastation de 869 ou 870, se présente à l'abbaye de Saint-Gall avec son antiphonaire rempli de proses ou séquences notées, au dire de Notker (Préface à son *Liber sequentiarum*, v. 884, éd. W. von den Steinen, *Notker der Dichter und seine geistige Welt*, Berne, 1948, p. 8-10). – Sur le livre liturgique médiéval comme « objet sacré », cf. E. Lesne : « Parmi tous les biens meubles que possède un établissement ecclésiastique ou monastique, les livres sont considérés comme particulièrement précieux ; ils constituent une portion du trésor de l'église » (*Les livres. « Scriptoria » et Bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle*, Lille, 1937, p. 1 = t. IV de *l'Histoire de la propriété ecclésiastique en France*). Ajoutons qu'en tant que « maître des offices

liturgiques », le chantre principal était aussi le responsable des livres sacrés.

4. Cap. VIII, mais sans le terme « paraptère ». Éd. L. Gushee, *Corpus Scriptorum de Musica* 21 (1975), p. 82. Sur les tons paraptères, cf. l'étude séminale de Charles Atkinson, « The Parapteres: Nothi or Not ? », *The Musical Quarterly* 68 (1982), p. 32-59, et son article «Parapter» dans le *Handwörterbuch der musikalischen Terminologie (HmT)*, dir. H. H. Eggebrecht, Wiesbaden, 1972 – .

5. « Les listes alléluïatiques dans les témoins du Graduel grégorien », in *Speculum Artis Musicae: Festgabe für Heinrich Husmann*, Munich, 1970, p. 219-227 (réimpr. in *Les sources du plain-chant et de la musique médiévale*, Ashgate Variorum, 2004 (Variorum collected studies series, 800).

6. Édité dans la *Patrologia Latina [PL]* de Migne, tome 78 (sous le titre de *Liber Responsorialis*) et par R.-J. Hesbert, *Corpus Antiphonarium Officii [CAO]* t. I (Rome, 1963).

7. *Require in capite presentis codicilli. ibique duas antiphonas nonam uidelicet et decimam. quas causa paruitatis presens pagina continere nequiuuit procul dubio reperias*, f° 147v lin. 16.

8. Il est probable que les puissants comtes Gerhard et Matfrid, partisans de Charles Simple, dépossédés quelques années auparavant des abbayes d'Oeren et de Saint-Maximin, aient provoqué la destitution de Réginon pour installer à sa place leur frère Richard, futur évêque de Liège de 920 à 945.

9. Nombreuses éditions depuis l'*editio princeps* de Sebastian von Rotenham à Mayence en 1521. Les éditions courantes sont celle de Pertz dans les *Monumenta Germaniae Historica [MGH], Scriptorum [SS]* I (1826), p. 543-612, reproduite dans Migne, *PL* 132, col. 13-150, et celle de Fr. Kurze, 1890, réimpr. 1989 (*MGH, Scriptorum rerum Germanicarum*, t. 50), traduite en allemand par Ernst Dümmler, Berlin, 1857, 5^e éd. 1939 (*Die Geschichtsschreiber der deutschen Vorzeit*, 27). La *Chronica* a été continuée jusqu'à l'année 967 par le moine trévirois Adalbert (par après évêque de Magdebourg), que nous retrouverons plus loin.

10. Éditions : Étienne Baluze (Paris, 1671, version interpolée), reprise dans Migne, *PL* 132, col. 187-400, avec un abondant commentaire ; F. W. H. Wasserschleben, Leipzig, 1840, réimpr. Graz, 1964 ; trad. allemande par Wilfried Hartmann, *Das Sendhandbuch des Regino von Prüm*, Darmstadt, 2004 (*Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters*, 42).

11. Il n'existe pas d'édition satisfaisante du tonaire de Réginon. Le facsimilé (en réalité une copie gravée à main levée) donné par E. de Coussemaker dans ses *Scriptorum de musica ...* t. II (Paris, 1867), p. 1-73, fourmille de tant d'erreurs qu'il est totalement inutilisable. En attendant la publication de notre propre édition critique, accessible provisoirement sur la Toile sur notre page *YC.Phoebus*, on peut se reporter à la transcription sommaire d'Al. Rausch, *Die Musiktraktate des Abtes Bern von Reichenau. Edition und Interpretation*. Tutzing, H. Schneider, 1999, p. 201-224 (*Musica Mediaevalis Europae Occidentalis*, 5).

12. Manuscrit 351 de la Bibliothèque Municipale de Metz, du milieu du IX^e siècle, édité par Walther Lipphardt, *Der karolingische Tonar von Metz*, Münster, 1965 (*Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen*, Heft 43).

13. *Illud autem summopere prudens cantor obseruare debet, ut semper magis principium antiphonæ. introitus uel communionis adtendat in toni sonoritate quam finem. Et econtra in responsoriis. magis consideret & finem & exitum in toni consonantia quam initium* (§ 3 de notre édition).

14. Ces subtilités terminologiques dérivent ultimement de Boèce (*De Institutione Musica* IV, 15) qui n'avait toutefois en vue que les « tons, modes ou tropes » de la musique grecque antique.

Ce sont les premiers théoriciens carolingiens, tels Aurélien de Réôme, Hucbald de Saint-Amand et Régino qui ont fait l'amalgame avec les huit tons ou modes de l'octoéchos latin dans le but légitime de créer une « grammaire » du chant romano-franc (dit « grégorien ») alors en voie d'élaboration.

15. « *Frustra enim asinus lyra canitur* »... Proverbe immémorial, présent chez Boèce (*Consolatio* I, prosa 4), Martianus Capella (VIII, 807) et son commentateur carolingien Remi d'Auxerre (*Comm.* VIII, 426.9 ; éd. Lutz, p. 243) et qu'on a retracé jusque chez les Sumériens... Cf. Helen Adolf, « The Ass and the Harp », *Speculum* XXV (1950), 49-57 ; W. Stauder, « Asinus ad Lyram », in *Helmuth Osthoff zu seinem siebzigsten Geburtstag*, Tutzing, 1969, p. 25-32 ; surtout l'étude pratiquement exhaustive de Max Vogel, *Onos Lyras : der Esel mit der Leier*, Düsseldorf, 1973 (Orpheus : Schriftenreihe zur Grundfragen der Musik, Bd. 13-14). — Le Walcaude en question a été identifié comme un chantre de la cathédrale de Trèves au milieu du X^e siècle. La date de sa mort est capitale pour démontrer l'inauthenticité de la version longue de l'*Epistola de armonica institutione* placée sous le nom de Régino de Prüm. Voir plus loin.

16. « *Excellentissimi ingenii et totius philosophiae studiis multipliciter insignito Adalberoni episcopo Regino [...] in omnibus devotissimus ...* » (*Chronica* ; Migne, PL 132.13) ; « *Reverentissimo et sanctissimo Rathbodo sanctae Treverensis ecclesiae archiepiscopo Dado Wirdunensis ecclesiae devotus ...* » (*De Synodalibus* I, cap. 451 ; Migne, PL 132.277) : il s'agit là d'une formule propre aux *epistulae formatae* (lettres de forme) dont Régino a fourni le modèle.

17. *Uidelicet in diapente. diatessaron et diapason ...*

18. *Qui pulchra uarietate armonicae delectationis [...] blandam atque conuenientem reddunt melodiae suauitatem.*

19. *Neque enim quicquam significant sed ad hoc sunt tantum a grecis reperta, ut per eorum diuersos ac dissimiles sonos tonorum admiranda uarietas. aure simul et mente posset comprehendere.* Ce sont des formules de solmisation effectivement d'origine byzantine et vraisemblablement enseignées à Aix-la-Chapelle par des chantres de Constantinople envoyés dans le cadre d'une ambassade auprès de Charlemagne : elles servent à reconnaître les « différences » (*differentiae, uarietates*) ou, selon notre propre terminologie, les diverses « soudures tonales » ou « raccords mélodiques » entre la fin psalmodiée de l'antienne et son enchaînement avec son verset, exécuté *recto tono*. En l'absence de notation – et même avec la notation neumatique sans ligne, *in campo aperto*, simple aide-mémoire – ce raccord était particulièrement délicat à exécuter pour un chantre peu entraîné, d'où la « fausseté du ton » dénoncée par Régino et soigneusement rectifiée dans son tonaire, qui donne jusqu'à quatre ou cinq *divisiones* pour certains tons ou modes (modes I, III, IV, VII, par ex.). Cf. Oliver Strunk, « The Tonal System of Byzantine Music », *The Musical Quarterly* 27 (1942), 190-204.

20. *De rebus eccles. XXII : De ordine missae* ; Migne, PL 114.954.

21. Jérôme, *Comment. in Epist. ad Ephesios* V, 19 ; Migne, PL 26.561-562 ; Agobard (v. 779-840), *Liber de correct. antiph.*, Migne, PL 104.334.

22. *Decret. IV, indict. 13, epist. 44*, cité par Agobard, *op. cit.*, cap. XV ; Migne, PL 104.336.

23. *Etym.* VII.xii ; III.xx.14 ; III.xx.9.

24. « ... mit Justin in der Hand ». M. Manitius, « Regino und Justin », *Neues Archiv* 25 (1899), 192-204 ; id., *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters* I (Munich, 1911), p. 697.

25. Grâce à la fonction « décompte des mots » des logiciels de traitement de texte actuels, il est aisé de dénombrer 6780 mots dans la version longue de Leipzig contre 970 dans la version

brève de Bruxelles, soit un facteur 7 (700 %).

26. *Editio princeps* : Martin Gerbert, *Scriptores ecclesiastici de musica sacra potissimum*, Saint-Blaise, 1784, p. 230-247 (réimpr. G. Olms, Hildesheim, 1984), d'après divers apoglyphes du ms. de Leipzig ; Michael Bernhard, *Clavis Gerberti. Eine Revision von Martin Gerberts Scriptores ...*, Munich, 1989, p. 39-73 (Bayerische Akademie der Wissenschaften. Veröffentlichungen der Musikhistorischen Kommission, t. 7), édition critique d'après dix manuscrits, celui de Leipzig étant choisi comme ms. de base et considéré, selon l'opinion reçue, comme le plus près de l'archétype de Réginon (voir aussi ses *Studien ...*, cités dans la Bibliographie). Mais il est clair que les critères de l'ecdotique classique ne peuvent être appliqués à ce texte médiéval. Aussi notre propre édition donnera-t-elle dans un premier volume une transcription diplomatique du ms. de Bruxelles seul (avec traduction, commentaire et index complets des pièces du tonaire) et, dans un deuxième volume, une transcription intégrale du ms. de Leipzig accompagnée des variantes de ses copies tardives originaires de Saint-Arnoul de Metz à l'extrême fin du X^e siècle (mss H. 159 de la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier, témoin de la réforme de Guillaume de Volpiano/Dijon, et sa copie lacunaire demeurée sur place, Metz 494, copié par une main irlandaise). En résumé, l'adresse « authentique » à Rathbode comprend les §§ 1 à 4, puis 19-20 de l'édition Gerbert (p. 230a-232b et 247a-b = p. 39 44 et 73 Bernhard).

27. « *Excellentissimi ingenii et totius philosophiae studiis multipliciter ingno domno Adalberoni episcopo, Regino, quamvis omnium Christicolarum extremus, vestrae tamen sublimati in omnibus devotissimus ...* » (*Chronica*) ; « *Sanctae Moguntiae sedis praesuli ac totius Germaniae primati, Hatthoni, Regino vestrae sublimitatis devotissimus clientulus ...* » (*De Synodalibus*).

28. Pierre Courcelle, « Étude critique sur les commentaires de la *Consolation* de Boèce (IX^e-XV^e siècles) », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge* 14 (1939), p. 29, repris dans *La Consolation de Philosophie dans la tradition littéraire : antécédents et postérité de Boèce*, Paris, 1967, p. 256.

29. C'est Réginon lui-même qui le rapporte : « Presbyter ante tricesimum aetatis suae annum nullatenus ordinetur, licet valde sit dignus, sed hoc tempus observet. Nam Dominus noster trigesimus aetatis anno baptizatus est » (*De synodalibus* I, 408 (421) ; Migne, PL 132.272). Le musicien-théoricien Hucbald de Saint-Amand, aux talents réputés précoces, est ordonné prêtre en 885, à l'âge de 35 ans, comme le notent les annales de son monastère. – Je tiens à remercier le Pr Anton von Euw, auteur, avec Joachim M. Plotzek, du monumental catalogue de la collection Ludwig (*Die Handschriften der Sammlung Ludwig*, Cologne, Schnütgen-Museum, 1979-1985, 4 vol. grands in-quartos) de m'avoir communiqué avant publication sa description détaillée du ms. XII.3 et un facsimilé du folio 13, si important pour notre démonstration. L'« odyssée » de ce codex d'origine laonnaise, dépecé en deux parties à des fins mercantiles, n'a connu son terme que dans les années 1980 (*op. cit.*, t. 3, p. 145-153). – Si l'on se réfère à son nom, Walcaude appartenait peut-être à une grande famille luxembourgeoise : on rappelle que l'évêché de Liège fut occupé par un Walcaude entre 810 et 831 (ou 836), nommé par Charlemagne lui-même dont il fut l'un des exécuteurs testamentaires.

30. M. Lapdige, « Israel the Grammairian in Anglo-Saxon England », p. 113 (voir Bibliographie).

31. Le moine Fromond de Tegernsee (v. 960-v. 1007/1011), qui a séjourné à Saint-Maximin vers 980 (donc après sa disparition), le qualifie de « lumière de l'archevêque de Trèves » (*lux praesulis Israhel* : *MGH, Epistulae selecti* III, p. 24).

32. E. Jauneau, « Pour le dossier d'Israël Scot », cité dans la Bibliographie.
33. *Versus Israhelis de arte metrica super nomen et verbum* (ICL 14392 ; MGH, *Poetae Latinae* V, 500-524 ; Jauneau, p. 22-24).
34. Colette Jeudy, « Israël le grammairien et la tradition manuscrite du commentaire de Remi d'Auxerre à l'*Ars minor* de Donat » (voir Bibliographie).
- 35.-36. Jauneau, *op. cit.*, p. 15.
37. Nous avons réuni sous forme de tableau synoptique, dans notre étude en préparation, toutes les sources et tous les parallèles relevés dans l'*Epistola*. Les rencontres significatives portent sur des questions d'étymologie et de mythologie (les Muses et la gamme céleste, Orphée et Eurydice) et coïncident toutes avec les gloses de Remi, très intéressé par ces questions.
38. *Ibid.*, p. 38.
39. *Ibid.*, p. 37. Le ms. qui donne ces neumes est celui de Saint-Pétersbourg, Lat. F. v. VI. N. 3, d'origine française.
40. *Continuator Reginonis*, éd. Pertz, MGH, *Scriptores* I, p. 614-629, reproduit dans Migne, PL 132.151-174. L'identité d'Adalbert, inconnue de Pertz, son premier éditeur en 1826, ne fut révélée qu'à partir de 1883 par J. Werra, *Ueber den Continuator Reginonis*, diss. Leipzig ; par H. Isenhardt, *Ueber den Verfasser und die Glaubwürdigkeit der Continuatio Reginonis*, diss. Kiel, 1883 ; et par H. Bresslau, « Zum Continuator Reginonis », *Neues Archiv* 25 (1900), p. 664-671. Cette continuation fut elle-même poursuivie jusqu'en 9? par un certain Roverius (*Histoire littéraire de la France*, t. VI, éd. Paulin Paris, 1867, p. 154).
41. L'étude paléographique de cette notation particulière demeure à faire. Le premier à avoir attiré l'attention sur elle est Peter Wagner, dans sa *Neumenkunde. Paläographie des liturgischen Gesanges*, Leipzig, 2^e éd. revue et augmentée, 1912, p. 201-205 (tome 2 de son *Einführung in die gregorianischen Melodien*), qui la qualifie d'« irlando-anglo-saxonne » (*irisch-angelsächsische*, p. 205) et y voyait la source non seulement de la notation mais aussi de la tradition musicale proprement « germanique », avec des réminiscences mozarabes et mêmes arméniennes (... *eine liqueszierende Flexa, die hier direkt an ein mozarabisches Zeichen erinnert und damit an die armenischen Neumen* (*Neumenkunde*, p. 203) ! En réalité, il s'agit de neumes essentiellement messins enjolivés par une main insulaire, d'où notre appellation de notation *iro-mosellane*. Voir aussi la brève étude, au demeurant fort spéculative, de J. Smits van Waesberghe (1976) citée dans la bibliographie.

ILLUSTRATIONS

- Pl. I. Leipzig, Bibl. Univ. Rep. I.8.93, f° 1v-2 (acte d'échange de vignobles).
- Pl. II. Leipzig, Rep. I.8.93, f° 2v-3 (suite).
- Pl. III. Leipzig, Rep. I.8.93, f° 3v-4 (début de l'*Epistola de Armonica Institutione*, version longue).
- Pl. IV. Leipzig, Rep. I.8.93, f° 36v-37 (liste alléluïatique avec neumes iro-mosellans).
- Pl. V. La Seille : carte ancienne.
- Pl. VI. Bruxelles, Bibl. Royale 2751, f° 42 (début de l'adresse à Ratbode).
- Pl. VII. Décès de Walcaud (Cologne, Schnütgen-Museum, coll. Peter Ludwig, ms. XII.3, f° 13, insertion du X^e s.).
- Pl. VIII. Représentation de Réginon (Luxembourg, Bibl. Nationale, ms. 29, f° 25v, XI^e s. D'après Blanche Weicherding-Goergen, *Les manuscrits à peintures de la Bibliothèque Nationale de Luxembourg. Catalogue descriptif et critique*, 1968, pl. 11).

Pl. IX. La Seille en 2004 (photo Y. Chartier).

BIBLIOGRAPHIE

Lotharingie/Lorraine : histoire générale et politique

- GLEN, Jason, *Politics and History in the 10th Century. The Works and World of Richer of Reims*, Cambridge University Press, 2004. XV-330 p.; 24 cm; ill.; cartes; bibl. (Cambridge Studies in Medieval Life and Thought, 4^e série, no 60) 0-521-83487-2 [DC 36.98 .R53]
- HLAWITSCHKA, Eduard, « Lotharingien und das Reich an der Schwelle der deutschen Geschichte », *Schriften der MGH* 21 (1968), ?
- LOT, Ferdinand, *Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine 954-991*, Paris, 1891; réimpr. Slatkine-Champion, Genève-Paris, 1975, XLVIII-478 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences philologiques et historiques, fasc. 87).
- MOHR, Walter, *Geschichte des Herzogtums Lothringen*, Saarbrücken, 1974.
Teil I. Geschichte des Herzogtums Grosslothringen (900-1048).
- //PARISOT, Robert, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens (843-923)*, Paris, 1898, XXXI-820 p.; rSlatkine, Genève, 1975.
- PARISSE, Michel (dir.) *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, Privat, 1978, 496 p. (Univers de la France et des pays francophones, 38).
- /– « Noblesse et monastères en Lotharingie du IXe au XIe siècle », *Vorträge und Forschungen* 38 (Sigmaringen, 1989), 167-196.
- *La noblesse lorraine, IXe-XIIe siècles*, Paris, 1973, 2 vol.
- « La vie religieuse en Lorraine au XIe siècle », *Sacris Erudiri* 20 (1971), 31-?

Histoire ecclésiastique et réformes monastiques

- BOSOFF, Egon, « Kloster und Bischoff in Lotharingien », *Vorträge und Forschungen* 38 (Sigmaringen, 1989), 197-245.
- BÜTTNER, H., « Verfassungsgeschichte und lothringische Klosterreform », in *Aus Mittelalter und Neuzeit. Festschrift G. Kallen*, Bonn, 1957, p. 17-27.
- CHOUX, Jacques, « Décadence et réforme monastique dans la province de Trèves, 855-959 », *RB* 70 (1960), 204-223.
- *La Lorraine chrétienne au Moyen Age*, Metz, 1981, 350 p.
- HAUCH, Albert, *Kirchengeschichte Deutschlands*, Berlin-Leipzig, 8e éd. 1954, 5 vol. en 6 tomes.
[Partic. t. 3 : 911-1102; liv. VI, chap. 6 : réformes monastiques en Lorraine.]
- HERBOMEZ, Armand d', *Cartulaire de l'abbaye de Gorze. Ms. 826 de la Bibliothèque de Metz*, Paris, 1898-1901, XVI-671 p. (Mettensia, II).
[N° 61 (p. 110-112), 3 novembre 864 : échange de biens entre les abbayes de Prüm (à Trèves) et de Gorze (à Metz); n° 104 (p. 190-191) : échanges entre Gorze et Trèves, en 947. Échanges de vignobles : p. 202, 213]. Corrections : cf. P. Marichal (1902).]
- KOTTJE, Raymund & MAURER, Helmut (dir.) *Monastische Reformen im 9. und 10. Jahrhundert*, Sigmaringen, 1989, 283 p. (Vorträge und Forschungen, 38). (Konstanzer Arbeitskreis für mittelalterliche Geschichte).
- MÜSEBECK, E., « Die Benediktinerabtei St. Arnulf von Metz im den ersten Hälfte des Mittelalters », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine* 13 (1901), 164-244.
- NIGHTINGALE, John. B., *Monasteries and Patrons in the Gorze Reforms. Lotharingia c850-1000*. Oxford University Press, 2001. xviii-318 p.; 23 cm; ill.; cartes; bibl. (p. 279-307) (Oxford Historical Monographs, 200) 0-19-820835-9 [BX 2616 .N54]
- PARISSE, Michel & OEXLE, Otto Gerhard (dir.) *L'abbaye de Gorze au Xe siècle. Études*, Nancy, 1993, 247 p. (Lorraine).
- PARISSE, Michel, « L'évêque impérial dans son diocèse. L'exemple lorrain aux Xe et XIe siècles », in : *Institutionen, Kultur und Gesellschaft im Mittelalter. Festschrift für J. Fleckenstein*, Sigmaringen, 1984, p. 179-193.
- *La Lorraine monastique au Moyen Age*, Nancy, 1981, 142 p. (Lorraine).

[Partic. p. 17-26 : la réforme de Gorze.]

SEMMLER, Josef, « Episcopi potestas und karolingische Klosterpolitik », *Vorträge und Forschungen* 20 (1974), 370-376.

— « Das Erbe der karolingischen Klosterreform im 10. Jahrhundert », *Vorträge und Forschungen* 38 (Sigmaringen, 1989), 29-77.

STEHKÄMPFER, H., « Erzbischof Brun I. und das Mönchtum », in *Jahrbuch des Kölnischen Geschichtsverein* 40 (1966), 1-17.

WAGNER, Anne, *L'abbaye de Gorze au XIe siècle. Contribution à l'histoire du monachisme bénédictin dans l'Empire*, Tournhout, Brepols, 1996, 544 p. [Thèse, Université de Nancy, 1993.]

/WOLFF, C., « Die Gorzer Reform in ihrem Verhältnis zu deutschen Klöstern », *Elsass-Lothringisches Jahrbuch* 9 (Francfort/M, 1930), 95-111.

WICHMANN, H., « Adalbero I. Bischof von Metz, 929-962 », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine* 3 (1891), 104-174.

Les Irlandais en Lorraine

/BULST, Nikolaus, « Irisches Mönchtum und cluniazensische Klosterreform », in *Die Iren und Europa im früheren Mittelalter* 2 (Stuttgart, 1982), 958-969.

CHARTIER, Marie-Claire, *Les moines irlandais en Lotharingie aux Xe et XIe siècles*, diss. (maîtrise) Nanterre, Université de Paris X, 1975.

GWYNN, Aubrey, « Irish Monks and the Cluniac Reform », *Studies. An Irish Quarterly Review of Letters, Philosophy and Sciences* 29 (1949), 409-430.

KURZAWA, Frédéric (dir.) *Les moines irlandais dans la Lorraine médiévale*, Metz, Éditions Serpenoise, 1999.

[13 articles. En partic. : La Lorraine, au coeur de la *peregrinatio* des moines irlandais (p. 15-32, F. Kurzawa); Les moines irlandais dans la réforme monastique (p. 183-202, Anne Wagner)].

/LÖWE, Heinz (dir.) *Die Iren und Europa im früheren Mittelalter*, Stuttgart, 1982, 2 vol., 1083 p. (Veröffentlichungen des Europa Zentrums Tübingen, kulturwissenschaftliche Reihe). (45 articles)

MÜNXELHAUS, Barbara, « Der Beitrag Irlands zur Musik des frühen Mittelalters », in *Die Iren und Europa im früheren Mittelalter* 2 (Stuttgart, 1982), 630-638.

REICHE, Rainer, « Iren in Trier », *Rheinische Vierteljahresblätter* 40 (1976), 1-16.

RICHE, Pierre, « Le grec dans les centres de culture de l'Occident », in *The Sacred Nectar of the Greeks : the Study of Greek in the West in the Early Middle Ages*, Londres, King's College Medieval Studies II (1988), 143-168.

RICHE, Pierre, « Les Irlandais et les princes carolingiens aux VIIIe et IXe siècles », in H. Löwe (dir.) *Die Iren in Europa im frühen Mittelalter*, Stuttgart, 1982, t. I, p. 52-79.

RICHTER, Michael, « Das irische Erbe der Karolinger », in *Karl der Grosse und sein Nachwirken. 1200 Jahre Kultur und Wissenschaft in Europa* 1 (Turnhout, Brepols, 1997), ?

SEMMLER, Josef, « Iren in der lothringischen Klosterreform », in *Die Iren und Europa im früheren Mittelalter* 2 (Stuttgart, 1982), 941-957.

WEISGERBER, Leo, « Eine Irenwelle an Maas, Mosel und Rhein in ottonischer Zeit ? », in *Aus Geschichte und Landeskunde. Forschungen und Darstellungen. Franz Steinbach zum 65. Geburtstag gewidmet*, Bonn, 1960, p. 727-750.

Israël le Grammairien

JEAUNEAU, Édouard, « Pour le dossier d'Israël Scot », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age* 52 (1985), 7-71 (repris dans *Études érigeniennes*, 1987, p. 641-706).

JEUDY, Colette, « Israël le grammairien et la tradition manuscrite du commentaire de Remi d'Auxerre à l'Ars minor de Donat », *Studi Medievali* n. s. XVIII/2 (1977), p. 206-248.

LAPIDGE, Michael, « Israel the Grammarian in Anglo-Saxon England », in *From Athens to Chartres. Neoplatonism and Medieval Thought. Studies in Honour of Édouard Jeauneau*, Leyde, 1992 (Studien und Texte zur Geistesgeschichte des Mittelalters, 35), p. 97-114.

SELMER, Carl, « Israel, ein unbekannter Schotte des 10. Jahrhunderts », *Studien und Mitteilungen zur*

Geschichte des Benediktiner Ordens 62 (1950), 69-86.

Codicologie

BERNHARD, Michael, *Studien zur Epistola de armonica institutione des Regino von Prüm*, Munich, 1979 (Veröffentlichungen der Musikhistorische Kommission, 5), 70 p.

/BOWER, Calvin M., « Natural and Artificial Music : the Origins and Development of an aesthetical Concept », *Musica Disciplina* 25 (1971), 17-33.

/KURJEJA, Adalbert, *Der älteste Liber Ordinarius der Trierer Domkirche, London, Brit. Mus., Harley 2958, Anfang 14. Jh. Ein Beitrag zur Liturgiegeschichte der deutschen Ortskirchen*, Münster, 1970 (Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, Heft 52). XXI-626 p.

[P. 44-57 : le tonaire de Réginon et son authenticité.]

SANDERSON, Warren, « Archbishop Radbod, Regino of Prüm and Late Carolingian Art and Music in Trier », *Jahrbuch der Berliner Museen* 24 (1982), 41-61.

[En partic. les fig. 12 et 15 (détail de la précédente), diptyque en ivoire de Trèves, daté v. 908-915.]

SCHERRIER, L., « Essai sur le chant liturgique à Metz depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours », *Revue ecclésiastique de Metz* 16 (1905), 132-144.

SMITS van WAESBERGHE, Joseph, « Die rheno-mosa-mosallanische Neumenschrift », in *Dia-Pason. De omnibus. Ausgewählte Aufsätze*, Buren, F. Knuf, 1976, p. 108-112.

— « Der Einfluss der irischen Kloster im Mittelalter », *ibid.*, p. 147-152.

[Art. paru à l'origine dans *Musikerziehung. Lehre und Theorie der Musik im Mittelalter*, Leipzig, 1969, p. 6-9.]

VEZIN, Jean, « Les manuscrits en Lotharinge autour de l'an Mil », in *Religion et culture ...*, p. 309-314.